

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 05407

Numéro SIREN : 820 617 900

Nom ou dénomination : 11 BDA

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2023 sous le numéro de dépôt A2023/025320

11 BDA

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 7 700 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LYON (69001), 11 RUE DU BAT D'ARGENT

820 617 900 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 30 JUIN 2023

Le 30 juin 2023, à 10 heures,

Les associés de la société, sur convocation faite par la présidente, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social et par visioconférence.

Il a été établie une feuille de présence qui a été signée par voie de signature électronique par chaque membre de l'assemblée.

Q BDA LYON, représentée par son représentant légal Rémi BLEZAT, préside la séance en sa qualité de présidente de la société.

Le président constate que les associés présents ou représentés par voie de visioconférence possèdent 7 700 000 actions sur les 7 700 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que BF AUDIT PARTENAIRES, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mandat des commissaires aux comptes,

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

SEPTIEME RESOLUTION

Les mandats de BF AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de Jérôme FORAT, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'assemblée générale décide :

- de renouveler dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire BF AUDIT, pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dans le cadre d'un audit légal petites entreprises « ALPE » dans le respect des conditions fixées par l'article 20 de la Loi Pacte.
- et de ne pas renouveler Jérôme FORAT en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Il est précisé que le commissaire aux comptes titulaire n'étant ni une personne physique, ni une société unipersonnelle, la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'est pas requise en

application des dispositions de l'article L823-1 du Code de commerce (Modifié par LOI n°2016-1691 du 9 décembre 2016 - art. 140 V).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signatures :

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

**Pour Q BDA LYON
Président
Rémi BLEZAT**

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Rémi BLEZAT (+33659796287)
Date : 30/06/2023 10:10:00
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
445219